

MEMENTO DES DECHETS - EPEDES

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Mercredi de 18 h à 19 h

Samedi de 9 h à 11 h



Déchets	Remarques	Collectes
Urbains incinérables 	Déchets incinérables (non recyclables) obligatoirement dans un sac poubelle (emballages de lessive, papier souillé, berlingots de boissons, plastiques, produits d'hygiène, etc.)	Place de la grande salle 7j/7j - 24h/24h Uniquement avec carte prépayée
Encombrants incinérables 	Déchets incinérables de plus de 50 cm de côté et ne pouvant être mis dans un sac poubelle de 110 l. (armoires, tables, chaises, moquettes, matelas, bois imprégné, sagex, skis, etc.)	A la déchetterie Pour les grandes quantités, veuillez prendre contact avec le municipal
Compostables ménagers 	Restes de cuisine, pain rassis, végétaux, etc. Le dépôt de déchets compostables est ouvert 24 h sur 24	A la déchetterie Vous pouvez aussi composter ces déchets dans votre jardin
Compostables de jardin 	Gazon, feuilles, tailles de haies, branchages, paille	A la déchetterie Pour les grandes quantités, veuillez prendre contact avec le municipal
Papier-carton 	Journaux, enveloppes, imprimés et correspondances, magazines (sans emballage plastique), annuaires téléphoniques. En paquets ficelés Tout le carton d'emballage : boîtes en carton, carton ondulé, enveloppes en carton, papier d'emballage. Cartons pliés Pas acceptés : sacs d'aliments, berlingots, serviettes et nappes en papier, papiers souillés, cirés, plastifiés, carton de lessive, cabas de supermarché, carton de pizza	A la déchetterie
Verre 	Bouteilles à boissons et bocaux. Trier par couleur. En cas de doute, mettre dans le verre vert	A la déchetterie 24h/24h
PET 	Admis : Bouteilles de boissons uniquement, avec logo PET Non admis : Bouteilles d'huile et de vinaigre, emballages de produits cosmétiques, à déposer dans l'endroit approprié de la déchetterie mobile	A la déchetterie
Encombrants métalliques 	Objets non électriques avec plus de 50% de métal. Tous les gros objets métalliques, sommiers, casseroles, outils, vélos, mobilier métallique. Mettre aux encombrants les éléments combustibles (bois, tissu, caoutchouc, etc.)	A la déchetterie
Fer blanc 	Boîtes de conserve : les débarrasser de leur étiquette, les rincer dans la dernière eau de vaisselle et les écraser	A la déchetterie
Aluminium 	Cannettes, tubes et barquettes. Pas d'emballages composites (alu-plastique, alu-carton)	A la déchetterie
Capsules Nespresso en aluminium 		A la déchetterie
Textiles 	Dans des sacs fermés, les chaussures doivent être attachées par paire	A la déchetterie
Inertes 	Porcelaine, faïence, vitres, miroirs, briques, béton concassé, gravats, plâtre, ciment	A la déchetterie Pour les grandes quantités, veuillez prendre contact avec le municipal
Huiles 	Huiles végétales : friteuse, glycérine, salade, machine à coudre Huiles minérales : moteur et engrenage, vidange, hydraulique Ne jamais jeter d'huile dans l'évier ou les WC !	A la déchetterie
Appareils électriques, électroniques et électroménagers 	Appareils électroniques de bureau et de loisirs (ordinateurs, imprimantes, scanners, téléphones, chaînes Hi-Fi, téléviseurs, etc.) Appareils frigorifiques, cuisinières, machines à laver, aspirateurs, machines à café, fer à repasser, fours micro-ondes, robots ménagers, etc., outils (< 70 kg), jouets, équipements électriques de sport	<p>Ces déchets sont dangereux. Ne jamais les mettre dans la poubelle ou les WC.</p> <p>Doivent être retournés dans les commerces spécialisés, à la déchetterie ou à la STRID</p>
Piles et batteries 	Batteries de véhicules, piles, accumulateurs	
Ampoules et néons 	Ampoules économiques, ampoules au mercure, néons	
Médicaments 	Ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC	
Toxiques ménagers 	Peintures, solvants, spray aérosol, produits d'entretien, pesticides et engrais Ne jamais les jeter dans la poubelle ou dans la cuvette des WC Ils doivent être neutralisés avant d'être éliminés	
Pneus 	Payant. Prix sur demande	
Cadavres d'animaux 	Ne pas enterrer les dépouilles, merci de les amener au centre de collecte d'Yverdon-les-Bains	
Ressourcerie	Vous avez la possibilité de déposer des objets/choses en état de fonctionnement dans le local prévu à cet effet. Pour des objets/choses encombrantes, vous pouvez laisser une/des photo(s) avec vos coordonnées	Renseignez-vous auprès des responsables